



BROCHURE TECHNIQUE

FINALE DES COUPES NATIONALES MIXTES GYMNASTIQUE MIXTE

**4 et 5 mars 2023
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON**

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

// UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 126 462 adhérents et 1 333 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

// LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 126 462 adhérents,
- 1 333 associations affiliées,
- une présence dans 80 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 18 383 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



 Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

#FSCFexperience
www.fscf.asso.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



La Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) est une association nationale née en 1898 et reconnue d'utilité publique depuis 1932. Fédération affinitaire d'inspiration chrétienne, elle inscrit son action dans la cohérence des valeurs humanistes qui l'animent. Son objet social et sociétal est le développement et l'épanouissement de l'être humain à travers la pratique d'une activité, qu'elle soit sportive, culturelle, artistique, socio-éducative ou de loisir. De ce fait, elle inscrit son projet dans une démarche éducative, de mixité sociale, favorisant l'accès à la pratique pour tous et le lien social.

Forte de ses 126 462 licenciés et 1 333 associations affiliées, l'engagement de la FSCF s'exprime au travers d'une offre d'activités variées donnant lieu chaque année à une cinquantaine de compétitions sportives et rencontres culturelles.

Au nombre de celles-ci la finale des coupes nationales de gymnastique mixte organisé(e)s à Andrézieux-Bouthéon par l'association Gym Phenix et le comité départemental de la Loire avec le concours de plusieurs dizaines de bénévoles.

La mobilisation de très nombreuses compétences et l'engagement de toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans compter dans la préparation et l'organisation de cette manifestation méritent notre reconnaissance. Sans eux, rien n'aurait été possible ! Sans eux, la fédération ne serait pas ce qu'elle est !

Je rends aussi hommage et je remercie chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à cet évènement : association, membres de la commission nationale, techniciens, jurés, juges, arbitres, partenaires publics et privés.

A tous les participants, j'adresse des vœux de réussite dans le respect des valeurs chères à notre institution : accueil, ambiance, amitié !

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

CONSIGNES GÉNÉRALES

1. ACCUEIL

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 17h-23h, pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes d'associations et de ligues) :

Palais des sports

21, rue des Bullieux

42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Tel : 06-12-48-38-59

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

Mail : gymphenix.andrezieux.boutheon@gmail.com

2. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 SAMEDI 4 MARS : PALAIS DES SPORTS

7h45	Ouverture du gymnase
8h30 à 20h45	Compétition gym féminine
8h30 à 20h45	Compétition gym masculine
21h00	Palmarès

1.2 DIMANCHE 5 MARS : PALAIS DES SPORTS

<u>10h00</u>	Réception officielle
<u>11h00</u>	Appel des gymnastes et tirage au sort
<u>12h00-15h00</u>	Finales mixtes par agrès
	Palmarès intermédiaire des finales par agrès (tous les 2 agrès)

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Vice-Présidente en charge de la coordination des
Activités « Gymniques et d'Expression »

Dominique JOLY

Membre du comité directeur de la fédération,
Déléguée à la de la gymnastique féminine

Sophie ERIDIA

Membre du Comité Directeur de la fédération
Délégué à la gymnastique masculine

4. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

Responsable National GF	Youri DARBOURET
Directeur de concours	Elisabeth JEAN Justine MANIGAUD
Président du jury	Elisabeth MORICET
Responsable du secrétariat	Marie-Laure LOSANO
Responsable Matériel	Jean PARISSÉ

3.2 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

Responsable national	Thierry BELLIER
Directeur de concours	Stéphane DEGOS Jacky GRUFFAZ
Président du jury	Marc LAMBLIN
Responsable secrétariat informatique	Olivier VERNET
Responsable matériel	Gérard FORHER

INSTRUCTIONS TECHNIQUES À L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE FÉMININE et MASCULINE

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération :

[Gym mixte - Finale des coupes 2023 | FSCF](#)

EN CAS DE DÉSISTEMENT, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail pour :

- La Gymnastique Féminine : Elisabeth JEAN : zabeth.jean@gmail.com (ou tel : 06 08 23 38 46)
- La Gymnastique Masculine : Thierry BELLIER : t.bellier@libertysurf.fr (ou tel : 06 17 53 74 08)

Gymnastique Féminine : Le pointage des gymnastes et le contrôle de la composition des équipes seront effectués par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures. La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle d'échauffement articulaire à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site)

Gymnastique Masculine : Le contrôle des licences et de la composition des équipes d'association seront effectués lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle d'échauffement général.

La composition des équipes de Territoire ou de Comité Régional ne pourra pas être changée après le début de la compétition du 1^{er} gymnaste composant l'équipe.

Autorisation parentale : vous munir, pour toute gymnaste mineur(e), de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

1. DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS

1.1 CONCOURS GÉNÉRAL

La compétition aura lieu dans la :

Palais des sports
21, rue des Bullieux
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

2. APPEL DES GYMNASTES ET ÉCHAUFFEMENT

L'appel et l'échauffement articulaire des gymnastes aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires. La salle d'échauffement pourra être accessible 15 minutes avant l'heure prévue de l'appel.

Gymnastique féminine, le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires. Pour la compétition, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe).

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de d'1 minute par gymnaste

Gymnastique masculine : le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires.

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de de 2 minutes par gymnaste.

Les déplacements sur le plateau de compétition doivent se faire sans précipitation et en respectant les consignes et les échauffements des autres gymnastes. Tous les changements d'agrès se font en musique et dans l'ordre Olympique :

- **GF** : Saut -Barres asymétriques-Poutre-Sol
- **GM** : Sol, Arçons, Anneaux, Saut, Parallèles, Fixe

Les gymnastes ne peuvent commencer leur échauffement à l'agrès qu'après autorisation par la direction de la compétition. De même, ils ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

3. CONTRÔLE DES POINTS

Gymnastique féminine : Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus, après chaque horaire, auprès du secrétariat. Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Gymnastique masculine : Un affichage du palmarès masculin est prévu, à l'issue de chaque rotation. Toute erreur entre les notes affichées et celles indiquées sur le dossard de compétition doit être signalée immédiatement, au directeur du concours. Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs devront également vérifier la qualification ou non de leur équipe pour les finales par agrès et par équipe. Les palmarès par agrès et par équipe seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

5. PALMARÈS ET REMISE DES RÉCOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue de compétition et respecter les consignes données par le Directeur de Concours.

Seront récompensés :

- Les 3 premiers de chaque catégorie de compétition en individuels
- Les 3 premières équipes d'association espoir et senior
- Les 3 premières équipes de territoire ou de comité régional espoir et senior

6. FINALES PAR AGRÈS

Sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'association Espoir* et les 4 meilleures équipes d'association Senior*.

Les gymnastes composant les équipes devront être en tenue uniforme.

Chaque équipe, sera représentée par 2 de ses gymnastes. Si l'équipe est qualifiée pour plusieurs finales, les 2 gymnastes la représentant peuvent être différent(e)s.

La somme des notes obtenues par les 2 gymnastes constituera le total de l'équipe à l'agrès.

Le programme de compétition est le même que celui en vigueur pour le concours général.

En cas d'ex aequo de 2 équipes, l'équipe retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total au concours général.

Toute équipe qualifiée pour une finale par agrès **se doit d'y participer**. Le tirage au sort de l'ordre de passage à chaque agrès doit être respecté sous peine de disqualification.

À chaque agrès, le passage se fera en ½ rotation. Sur la première ½ rotation passeront les 1ers gymnastes de chaque équipe, puis sur la deuxième ½ rotation passeront les 2èmes gymnastes de chaque équipe.

Gymnastique Féminine :

- La non-participation à une finale d'une équipe entraîne la disqualification de l'équipe pour les finales suivantes.

**Pour les féminines, sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'associations des catégories « Coupe Senior » (seniors + juniors + cadettes 2 + cadettes 1 surclassées) et « Coupe Espoir » (cadettes 1 + minimes + benjamines) comptabilisant les 3 meilleures notes de l'équipe à l'agrès concerné. Une seule équipe par association par agrès et par coupe pourra être qualifiée.*

Rotation Finales par équipes par agrès

MASCULINS																										
FEMINIENS						MASCULINS																				
FINALE SENIOR		FINALE ESPoir		FINALE SENIOR		FINALE ESPoir		FINALE SENIOR		FINALE ESPoir																
Nom	Matr.	Nom	Matr.	Nom	Matr.	Nom	Matr.	Nom	Matr.	Nom	Matr.															
R o t a t i o n																										
1ère rotation 12 heures	SAUT	1	2	3	4	POUTRE	1	2	3	4	SOL	1	2	3	4	ANNEAUX	1	2	3	4	SAUT	1	2	3	4	1ère rotation 13 heures
R o t a t i o n																										
2ème rotation 12 h 25	SAUT	1	2	3	4	BARRES	1	2	3	4	POUTRE	1	2	3	4	SOL	1	2	3	4	ARCONS	1	2	3	4	2ème rotation 13 h 25
R o t a t i o n																										
3ème rotation 13 h	POUTRE	1	2	3	4	SOL	1	2	3	4	BARRES	1	2	3	4	ANNEAUX	1	2	3	4	SAUT	1	2	3	4	3ème rotation 14 heures
R o t a t i o n																										
4ème rotation 13 h 25	POUTRE	1	2	3	4	SOL	1	2	3	4	BARRES	1	2	3	4	ANNEAUX	1	2	3	4	SAUT	1	2	3	4	4ème rotation 14 h 25
R o t a t i o n																										
5ème rotation 14 h 00	SOL	1	2	3	4	SAUT	1	2	3	4	POUTRE	1	2	3	4	PARALLELES	1	2	3	4	FIXE	1	2	3	4	5ème rotation 14 h 45
R o t a t i o n																										
6ème rotation 14 h 10	SOL	1	2	3	4	SAUT	1	2	3	4	POUTRE	1	2	3	4	PARALLELES	1	2	3	4	FIXE	1	2	3	4	6ème rotation 15 h 10
R o t a t i o n																										
P a l m a r è s 12 h 50												P a l m a r è s 12 h 50														
P a l m a r è s 13 h 50												P a l m a r è s 13 h 50														
P a l m a r è s 15 h												P a l m a r è s 15 h														

CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

Ne sont autorisées à être sur le plateau de compétition que les personnes munis du badge, remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des Directeurs de Concours

1.1 ENTRAINEURS :

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement.
- Le legging est autorisé pour entraîneurs féminins.
- **DEUX entraîneurs au maximum par association**, sont autorisés sur le plateau de compétition (si plus de 2 entraîneurs : **Sanction: exclusion**).

Gymnastique Féminine et masculine :

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury.**
- **Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**
- Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIÉ** doit en donner la description **PAR ÉCRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges (cf Code FIG)

1.2 GYMNASTES :

GF : justaucorps, survêtement, short ou legging pour l'échauffement. L'absence d'écusson n'est pas pénalisable.

GM : L'écusson ou le sigle distinctif de l'association est obligatoire sur le léotard.

2. CONSIGNES TECHNIQUES

GYMNASTIQUE FÉMININE

TABLE DE SAUT : *Pas de pénalisation* si le saut annoncé est différent du saut exécuté

BARRES : Les gymnastes désirant monter les Barres en feront la demande PAR ECRIT (cf imprimé joint en fin de PF) au Président du Jury, avant chaque horaire et après le contrôle des licences.

La gymnaste pourra monter les deux porte-mains (de 5 cm chacun ou 1 cran) si ses pieds ou son bassin touchent le tapis (cf art. 2.1.2 section 2 page 1 du code FIG) et dans le respect des normes des agrès (code FIG). Le constat sera fait sur les Barres dont se servira la gymnaste pour la compétition.

Les DEUX barres doivent être montées de la même hauteur et remises, après utilisation, à leur hauteur initiale.

L'écartement maximal des barres (1,80m) est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire et le reste tout le temps de la compétition. La barre inférieure est alors mise à 1,70 pour cet écartement, hauteur mesurée à l'aplomb de la barre inférieure.

Le Jury sera averti des autorisations accordées. Sans autorisation : pénalité de 0.50 pt sur la note finale.

SOL : Musique : en cas de problème informatique, une clé USB par gymnaste (avec une seule musique par clé USB) marqué au nom de la gymnaste sera nécessaire en plus de l'envoi qui aura été fait en amont à l'organisateur.

Un second badge, remis au contrôle des licences, sera ensuite donné au responsable de la sono dans l'ordre de passage du groupe avant le début de la compétition.

GYMNASTIQUE MASCULINE

Le programme de compétition, sur la base du code FIG 2022-2024, est défini à l'article 5 du RESC des Coupes Nationales,

Les facteurs de taxation sont précisés à l'article 4.2 p.10 du Code de Pointage 2022-2023

RAPPEL

Note maxi d'Exécution

Senior

10 si 8 et + éléments FIG
7 si 7 éléments
6 si 6 éléments
5 si 5 éléments
4 si 4 éléments
3 si 3 éléments
2 si 2 éléments
1 si 1 élément
0 si aucun élément reconnu

Espoir

Sortie FSCF autorisée
10 si 6 et + éléments
8 si 5 éléments
6 si 4 éléments
5 si 3 éléments
4 si 2 éléments
3 si 1 élément
0 si aucun élément reconnu

1 élément FSCF autorisé

Pénalisations sol : sortie de la zone de réception, durée

Pénalisations saut : course supplémentaire, sortie de la zone de réception.

JUGES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu **1 heure avant la compétition**, suivi d'une réunion du jury avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints). Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Gymnastique féminine

Les Juges devront être munis du **Code FIG 2022-2024** adapté par la FSCF **voir le règlement de l'activité 2023 – annexe 1 « Règlement des coupes nationales » article 4.9** et aménagé pour la coupe Espoir, **et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.**

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès. Chaque "JURY D" disposera de 2 signaux (rouge et vert) destinés à prévenir les gymnastes que le jury est prêt ou non à juger.

Gymnastique masculine

Les Juges devront être munis du **code FIG 2022-2024** et du RESC Code de pointage 2022-2023 (partie Jugement des exercices libres)

1.2 TENUE VESTIMENTAIRE

Gymnastique féminine

Dames : jupe ou pantalon bleu marine, chemisier ou pull blanc, veste bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs : pantalon gris, chemise blanche, veste bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Gymnastique masculine

Dames : Pantalon gris ou jupe de couleur grise ou blanche, corsage ou maillot de couleur blanche (ou pâle), blazer ou veste couleur bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs : Pantalon gris, chemise ou polo de couleur blanche (ou pâle) avec cravate, blazer ou veste couleur bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES. (short et jean non autorisé).

1.3 FONCTIONNEMENT DU JURY

Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de besoin de contrôle.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au **01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC)** **et par mail :**

Gymnastique féminine : Elisabeth MORICET : elisabethmoriset@gmail.com

Gymnastique masculine : Marc Iambin : lambinmarc@orange.fr

L'affectation des juges dans les différentes catégories relève de la compétence des CNGF et CNGM et ne dépend pas de la catégorie dans laquelle les gymnastes de leur association sont engagées. Les juges sont retenus en fonction de l'échelon, des agrès demandés et des besoins

2. POINT DE RÈGLEMENT - JUGES FÉMININS

Article 5.7 – règlement des coupes nationales

Toute association présentant des juges en nombre insuffisant ou si certains juges proposés ne répondent pas aux exigences, devra s'acquitter par juge manquant ou juge non assez qualifié, d'une amende de 200 euros par chèque libellé à l'ordre de FSCF remis au président du jury, payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir.

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé les mêmes sanctions. Tout juge Fédéral ou Libre, inscrit à cette compétition, doit se rendre disponible pour participer aux jurys des finales par agrès le dimanche. Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe ou de ses individuelles, qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition, entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux Coupes Fédérales de l'année suivante.

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr